



**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 13 avril 2023**

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :
30 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :
En exercice : 16
Présents : 10
Votants : 10

Présidence de séance
Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance
Jacques EDERN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLÉC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Laurence CLAISSE.

Haut-Léon communauté : Bernard FLOCH, Jacques EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON, Christophe MICHEAU, Guy PENNEC

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Robert BODIGUEL

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Stéphane CLOAREC

POUVOIR :

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 13 avril 2023

| | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| OBJET | APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 |
| ACTE | CS-2023-02-N12 |
| RAPPORTEUR (S) | JEAN-PAUL VERMOT |

Le Compte de gestion 2022 retrace, sous forme de bilan, les opérations comptables d'ordre budgétaires et non budgétaires de l'exercice.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur ;

Pris connaissance de la proposition des membres du Bureau de réserver une suite favorable au Compte de gestion 2022 « Budget Principal PETR Pays de Morlaix » » comme suit :

| Budget principal | Résultat de clôture 2021 | Part affectée à l'investissement | Résultat exercice 2022 | Intégration de résultat ordre non budgétaire | Résultat de clôture exercice 2022 |
|------------------|--------------------------|----------------------------------|------------------------|--|-----------------------------------|
| Investissement | 34 535.81€ | | - 31 116.79€ | 240.00€ | 3 659.02€ |
| Fonctionnement | 81 770.47€ | 81 770.47€ | 69 318.11€ | 74 757.85€ | 144 075.96€ |
| TOTAL | 116 306.28€ | 81 770.47€ | 38 201.32€ | 74 997.85€ | 147 734.98€ |

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du trésorier pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **ADOpte** le Compte de Gestion 2022 « Budget Principal PETR Pays de Morlaix » .

| | |
|------------|----|
| Votants | 10 |
| Pour | 10 |
| Contre | 00 |
| Abstention | 00 |

Fait à Morlaix, le 13 avril 2023
 Le Président
 Jean-Paul VERMOT

